

Atelier 3 L'évolution des métiers et des missions est-elle nécessaire pour accompagner la transformation des politiques de jeunesse ?

La question de la formation des professionnels de jeunesse est un enjeu important pour essayer de développer des coopérations territoriales, notamment dans le cadre des politiques de jeunesse ; il existe depuis 30 ans, un processus de qualification des compétences des différents acteurs qui s'occupent des questions de jeunesse (dans les champs de l'insertion, de l'orientation, de la ville). Quel est l'impact sur les politiques mises en œuvre ?

Exemple de la ville de Romans-sur-Isère (Drôme)

Présentation de Christian BOUCHE, directeur Enfance/jeunesse/éducation, ville de Romans-sur-Isère (Drôme)

La commune compte 30 000 habitants.

Christian Bouche est en charge de très nombreux domaines. Il n'est pas un spécialiste des questions de jeunesse. Mais un spécialiste de la mise en œuvre de l'action publique locale notamment sur les questions des territoires (un territoire pertinent ?), des moyens (des contraintes), culture de l'évaluation.

Rappel de l'histoire des évaluations des dépenses publiques (RCB, LOLF, RGPP, MAP...).

Romans fait le choix de porter l'attention sur l'éducation à la citoyenneté (jeune comme ressource du territoire et inversement ?) Mais de quelle jeunesse parle-t-on? Tous les jeunes sont-ils concernés ? (un débat passionné jeune fragile versus ensemble des jeunes)

Tous les jeunes sont concernés avec une attention particulière à ceux qui en ont le plus besoin. L'élaboration d'un texte politique de référence va fonder tout ce qui va se passer ensuite sur l'ensemble de la durée du mandat avec des discussions et des approbations en CM.

Quelle place des jeunes ? Ce n'est pas la collectivité qui crée l'engagement citoyen, il existe déjà. L'évaluation se base sur 220 entretiens auprès des jeunes du territoire. Suite à la présentation des résultats, il y a une interpellation auprès des élus sur leurs représentations (avec des points de vue complètement différents). L'image des jeunes est alors construite collectivement avec la concertation avec les jeunes. Ainsi, on laisse l'initiative aux jeunes avec une temporalité différente ; des budgets encore incertains. Cependant, l'organisation interne à la collectivité ne permet pas de mettre en œuvre une transversalité vraiment opérationnelle même si le fait d'avoir un texte politique de référence facilite énormément les choses.

L'entité d'animation des politiques éducatives et de jeunesse est compétente pour aller interpellier les autres entités sectorielles (ex : culture, ville, vie associative)... Christian Bouche parle alors de

«spécialistes de l'entre-deux », il y a de la mise en cohérence avec la mise en place d'un ensemble de formations pour une soixantaine de cadres et agents afin de faire émerger les représentations, les besoins, les enjeux... pour bâtir une représentation commune.

L'évaluation *ex ante* est donc mise en place pour :

- mesurer tous les impacts de cette politique publique ;
- pour repérer les impacts négatifs et positifs ;
- pour redresser les actions.

Quand les élus disent : « on a une population où on n'a pas de visibilité, de cohérence territoriale... », On va mettre en œuvre une politique volontariste. Il y a une Quête de ralliement en cours de processus, notamment en bousculant les représentations, en cherchant le soutien, notamment des associations d'éducation populaire.

Budget : 300 000 €, 45 ETP, élue en charge de la jeunesse (jeune femme de 25 ans d'origine maghrébine de gauche), je suis un fonctionnaire territorial, rôle d'accompagnement de projet politique (presque membre du cabinet du maire) (gouvernance partagée, pas le modèle orthodoxe des CL).

Le Dispositif d'engagement citoyen

Entrée par la population : 11-25 ans, avec contractualisation Maire/jeune ou ses représentants, puis évaluation

Les jeunes s'orientent principalement sur le champ de la solidarité, 2000 jeunes adhérents au dispositif chaque année. Environ 1000 actions.

En échange, ensemble d'avantages sur l'ensemble du territoire pour les jeunes s'engageant dans le dispositif. Seulement, les jeunes ne consomment pas vraiment les avantages négociés.

6 heures d'engagement par année scolaire. Ça permet surtout d'ouvrir des portes.

Discussion :

- **Des moyens où ils se retrouvent ?**

Oui, des moments festifs. Décision appuyée sur le comité consultatif jeunesse. Deux temps forts pour permettre de les faire se retrouver. Des difficultés pour aller chercher les jeunes les plus en difficulté.

- **Avez-vous été amenés à rencontrer les structures partenaires ? Quel retour ?**

Aucun échec, entre 60 et 70 associations + tous les collèges et lycées + 80 acteurs économiques (cinémas, restaurants, entreprises...). Démarchage aisé.

Objectif de jeunes ciblés pour la première année : 500 jeunes. On a eu 12 000 contrats dès la première année.

- **En quoi ce type d'initiative change la façon de travailler des gens ?**

Dans la relation intersectorielle : légitimation des coordonnateurs auprès des autres directions et des autres services.

En externe : ouverture d'un certain nombre de portes avec l'éducation nationale. Accentuation de partenariats là où l'on avait du mal à avoir de l'accroche.

- **Avez-vous réussi à maintenir une coordination forte au sein de la CL ? Pas d'essoufflement ?**

Non, pas pour le moment mais il se peut que ça arrive. La CL a vraiment fait de cette politique sa priorité, ceux qui étaient hors du champ étaient plus en difficulté (in et out).

L'idée de départ c'est moi avec une élue très malléable, très à l'écoute. Ça ne part pas du maire mais il est facilitateur. Une confiance mutuelle très forte.

Mandat précédent : jeunesse et tranquillité publique. Je parlais sur le postulat que la jeunesse était une ressource. Exode des jeunes. Donc ceux qui restent sont plutôt piégés alors qu'ils représentent l'avenir du territoire.

- **A quoi sert le budget ?**

À répondre aux initiatives pour être réactifs et dépasser l'inertie des CL à répondre.

- **Comment vous recueillez les projets émergents ?**

On est sur une ingénierie 100% ville.

- **Liens avec les associations d'éducation populaire :**

C'était assez brutal parce que le Maire a considéré que l'éducation populaire fournissait peu de résultats en matière de jeunesse. On a décidé de prendre la question de la jeunesse en direct. Du coup, un certain nombre d'animateurs qui travaillaient dans les associations se sont trouvés sans travail et ont donc été licenciés. On n'a pas vraiment anticipé... les structures ont rallié le processus en cours de route.

- **Formation des professionnels et des élus sur les représentations des besoins et des enjeux ?**

Environ une année. On a aussi formé les élus en organisant 3 séminaires sur des weekends avec l'équipe de l'INJEP. Ça a légitimé aussi ma position et celle de l'élue.

Jean-Pierre Halter : la formation des élus est une réalité importante > la délégation jeunesse est rarement la plus prisée ; la jeunesse est souvent source de problème (double délégation comme jeunesse et sports ou jeunesse et tranquillité publique) ; comment former les élus pour travailler de manière transversale ?

- **Comment leur faire comprendre qu'ils ne perdent pas nécessairement du pouvoir en travaillant en transversal ?**

Le technicien est avant tout un expert dans son domaine. Son expertise va de pair avec d'autres expertises comme sur l'environnement, la ville, la santé...

Question aussi de la formation de tous les agents, de l'accompagnement du dispositif pour que ça puisse fonctionner.

Inventions d'il y a 25-30 ans à Bobigny : Carte pop, 13-18 questions de justice.

- **Quid de la coopération inter-associations ? comment cela se passe-t-il avec les associations ? la CAF ?**

On a vraiment tenu à ne pas avoir d'animateurs jeunesse mais d'inscrire cette tranche d'âge dans l'approche sectorielle (ex politique de la culture qui a une partie de ses actions qui concernent les jeunes).

- **Quel impact sur les jeunes ?**

On a des parcours de vie qui ont été très clairement modifiés (créations d'entreprise, embauches) mais c'est très difficile à mesurer ; on constate une évolution du positionnement dans la société romaine ; les problématiques de l'ensemble du territoire sont de fait intégrées par la population jeune.

Synthèse de la production collective :

Les freins :

- On part sur un projet politique, un projet partagé mais comment, avec un projet politique, arriver avec un projet vraiment partagé, comment intégrer les associations locales et les autres partenaires ? c'est une forme d'utopie... ouvre un espace des négociations...
- Installer la continuité de l'action
- Nécessité de mettre en œuvre une évaluation
- Qualification : former des personnes (professionnels) et des institutions (élus)

Les Leviers/préconisations :

- chef d'orchestre qui amène la coopération ; question du pilotage (politico-technique ?) ;
- un état des lieux clair, posé partagé ;
- nécessité d'un texte politique, un sens politique avant d'aller dans l'action (étapes que l'on a peut-être tendance à ne pas développer) alors que c'est primordial mais il faut prendre le temps de le faire ;
- présence d'un tiers non engagé ;
- objectifs clairs, orientations stratégiques, plan d'action, résultats projetés, évaluation ;
- processus d'autonomisation des jeunes au regard du dispositif mis en place ;
- question du calendrier, du phasage (calendrier administratif versus calendrier politique)
- question des moyens qui doit être déterminée dès le départ ;
- question de la formation des professionnels, des élus... des accompagnants ; important de le travailler en amont ;
- sécurisation des acteurs (fonction publique) ;
- paiement des coûts de coordination (souvent un point d'achoppement) ;
- insister sur l'utilité sociale des jeunes.

NB : tous les jeunes et pas seulement les jeunes Romains